

OTIF



**ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE POUR
LES TRANSPORTS INTERNATIONAUX FERROVIAIRES**

**ZWISCHENSTAATLICHE ORGANISATION FÜR DEN
INTERNATIONALEN EISENBAHNVERKEHR**

**INTERGOVERNMENTAL ORGANISATION FOR INTER-
NATIONAL CARRIAGE BY RAIL**

OTIF/RID/CE/GT/2009/1

11 mai 2009

Original: Français

RID: 10^{ème} session du groupe de travail « Technique des citernes et des véhicules »
(Bruxelles, 11 et 12 juin 2009)

Objet : Rapport d'événement selon le 1.8.5 du RID

Information de la Belgique

RÉSUMÉ

Rapport d'accident selon 1.8.5 – déraillement de 3 wagons-citernes RID (vides non nettoyés) –
fuite mineure de produit – 23/1032.

Vous trouverez en annexe :

- Le rapport selon la section 1.8.5 ;
- Quelques photos de l'accident.

Constatations

Déraillement d'un train de 30 wagons (14 wagons chargés – 9 wagons vides – 7 wagons chargés)
à la sortie d'une gare de triage au niveau d'un aiguillage (vitesse du convoi estimée à ~ 15 km/h).

3 wagons (19^{ème}, 20^{ème} et 21^{ème} position) ont déraillé.

Il s'agit de 3 wagons vides non nettoyés ayant contenu des marchandises dangereuses :

19^{ème} wagon : vide non nettoyé ayant contenu du triméthylamine anhydre (23/1083)

20^{ème} wagon : vide non nettoyé ayant contenu du diméthylamine anhydre (23/1032)

21^{ème} wagon : vide non nettoyé ayant contenu du triméthylamine anhydre (23/1083).

Par souci d'économie, le présent document a fait l'objet d'un tirage limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs exemplaires aux réunions.
L'OTIF ne dispose que d'une réserve très restreinte.

L'origine du déraillement se situe à la sortie d'une courbe en S, après une décélération. Le 20^{ème} wagon a le premier quitté les rails et a roulé, déraillé du 1^{er} essieu et ensuite du 1^{er} bogie sur une distance de 865 mètres et a provoqué le déraillement des wagons adjacents lors de son passage sur un aiguillage.

Causes du déraillement

La combinaison des facteurs suivants a entraîné le déraillement :

- Le conducteur a effectué un freinage à la sortie de la courbe.
- Au niveau de la courbe, la voie présentait un léger anti-dévers ainsi qu'un léger affaissement (tout en restant dans les marges de tolérance acceptées).
- Le convoi n'a pas freiné uniformément car :
 - La position des alternateurs des wagons 19 et 20 était en position « P » alors que l'ensemble du convoi était freiné en mode « G ».
Notons toutefois que la réglementation autorise la présence de maximum 3 wagons en régime « P » dans une rame en mode de freinage « G ». Dans le cas présent, la composition du train était donc conforme aux règlements en vigueur.
 - La manette de frein du 25^{ème} wagon (soit 3 wagons après ceux déraillés) était en position « vide » alors qu'il était chargé.

Conséquence du déraillement

Dégâts relativement importants au niveau de la voie, traverses et appareils de voie.

19^{ème} wagon : déraillé du bogie arrière.

20^{ème} wagon : ce wagon est déraillé des 2 bogies et penche à +/- 45°. Il présente des avaries importantes aux bogies et des avaries au dispositif de vidange. Les conduites de la phase liquide et gazeuse ont été écrasées entre les vannes de fond et les vannes de vidange. Par conséquence, il y a une légère fuite (10 gouttes/minute) à l'arrière de la vanne de vidange. Le service d'intervention vide le reste de produit présent dans la conduite et resserre tous les boulons. Il n'y a plus de fuite constatée après cette opération.

21^{ème} wagon : déraillé d'un bogie.

Rapport sur des événements survenus pendant le transport de marchandises dangereuses
conformément la section 1.8.5 du RID
Dossier SNCB – B-Cargo n°372.18.3.0746 du 06/08/2008
Page 1 sur 2

Transporteur : Adresse : SNCB B-Cargo rue des deux gares, 80, 1070 Bruxelles Nom de la personne à contacter : Frans Andries N° de téléphone : 02.525.86.16 N° de télécopie : 02.525.65.28

1. Mode	
<input checked="" type="checkbox"/> Rail Numéro du wagon : 33 80 7912 6813 ¹	Route Numéro d'immatriculation du véhicule (facultatif)

2. Date et lieu de l'événement			
Année : 2008	Mois : Juillet	Jour : 9	Heures : 10.55

<u>Rail</u> <input checked="" type="checkbox"/> Gare : Montzen – commune de Plombières <input type="checkbox"/> Gare de triage / gare de formation des trains <input type="checkbox"/> Site du chargement / déchargement / transbordement <input checked="" type="checkbox"/> Lieu / Pays : Commune de Plombières - Belgique ou <input type="checkbox"/> Pleine voie <input type="checkbox"/> Désignation de la ligne : <input type="checkbox"/> Kilomètres :	<u>Route</u>
---	--------------

3 Topographie
<input type="checkbox"/> Pente / inclinaison <input type="checkbox"/> Tunnel <input type="checkbox"/> Pont / passage inférieur / sous-terrain <input type="checkbox"/> Carrefour

4 Conditions météorologiques particulières
<input type="checkbox"/> Pluie <input type="checkbox"/> Neige <input type="checkbox"/> Glace <input type="checkbox"/> Brouillard <input type="checkbox"/> Orage <input type="checkbox"/> Tempête Température : ... °C

5. Description de l'événement
<input checked="" type="checkbox"/> Déraillement / sortie de route <input type="checkbox"/> Collision <input type="checkbox"/> Renversement / Retournement <input type="checkbox"/> Feu <input type="checkbox"/> Explosion <input checked="" type="checkbox"/> Perte / odeur suspecte <input type="checkbox"/> Défectuosité technique <input checked="" type="checkbox"/> Autres détails de l'événement : le wagon n° 33 80 7912 6813 est déraillé et une odeur suspecte est perçue à la hauteur du wagon. Le wagon, déraillé de deux bogies, a perdu un essieu du bogie avant et subi une avarie au dispositif de vidange. Une fuite mineure à la vanne de vidange a été constatée.

¹ Wagon-citerne vide, non nettoyé

6. Marchandises dangereuses impliquées						
N° ONU (1)	Classe	Groupe d'emballage	Quantité estimée de produits perdus (kg ou l) ⁽²⁾	Moyen de rétention (3)	Matériau du moyen de rétention	Type de défaut du moyen de rétention (4)
1032	2	2	quantité < 333 l.	7		1
(1) Indiquer également le nom technique dans le cas des marchandises dangereuses relevant d'une rubrique collective à laquelle s'applique la disposition spéciale 274.			(2) Pour la classe 7, indiquer les valeurs conformément aux critères énoncés sous 1.8.5.3			
(3) Indiquer le numéro approprié 1 Emballage 2 GRV 3 Grand emballage 4 Petit conteneur 5 Wagon 6 Véhicule 7 Wagon-citerne 8 Véhicule-citerne 9 Wagon-batterie 10 Véhicule-batterie 11 Wagon avec citerne amovible 12 Citerne démontable 13 Grand conteneur 14 Conteneur-citerne 15 CGEM 16 Citerne mobile			(4) Indiquer le numéro approprié 1 Perte (une fuite mineure) 2 Feu 3 Explosion 4 Défaut de structure			
7. Cause de l'événement (si elle ne fait pas de doute)						
<input type="checkbox"/> Défectuosité technique <input type="checkbox"/> Arrimage non conforme <input type="checkbox"/> Cause due à l'exploitation (chemins de fer) <input type="checkbox"/> Autres :						
8. Conséquences de l'événement						
<u>Dompage corporel lié aux marchandises dangereuses impliquées</u>						
<input type="checkbox"/> Morts (nombre : ...) <input type="checkbox"/> Blessés (nombre : 0)						
<u>Perte du produit</u>						
<input checked="" type="checkbox"/> Oui (une fuite mineure à la vanne) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Risque imminent de perte de produit						
<u>Dommages matériels ou à l'environnement</u>						
<input type="checkbox"/> Montant estimé du dommage ≤ 50 000 Euros <input type="checkbox"/> Montant estimé du dommage ≥ 50 000 Euros						
<u>Intervention des autorités</u>						
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Évacuation des personnes pendant au moins trois heures en raison de la présence des marchandises dangereuses impliquées. <input type="checkbox"/> Fermeture des voies de circulation pendant au moins trois heures en raison de la présence des marchandises dangereuses impliquées.						
<input checked="" type="checkbox"/> Non						

² UN 1032 – DIMÉTHYLAMINE ANHYDRE – classe 2 – code de classification 2F – étiquettes 2.1 (13) – catégorie de transport : 2





Montzen – 09.07.2008



Fuite